



CHARTRE DE L'EDUCATEUR SPORTIF

L'éducateur sportif est responsable de son équipe.

Il doit :

1. Veiller à la bonne organisation des rencontres en prévoyant la tenue de la table de marque et de l'arbitrage,
2. Organiser les déplacements,
3. Veiller à avoir un bon comportement sportif et à sa bonne présentation sur le terrain,
4. Organiser les matchs amicaux avec l'accord du directeur technique qui fera réserver la salle,
5. Accueillir l'équipe visiteuse, avec toute la courtoisie sportive qui fait la renommée de notre section,
6. Rester modeste dans la victoire et digne dans la défaite,
7. Etre un exemple sportif pour tous les joueurs,
8. Se comporter en éducateur, accepter les remarques du directeur technique et assister aux réunions des éducateurs sportifs,
9. Etre ponctuel aux séances d'entraînement et aux différents rendez-vous pris avec les joueurs.

Contact : accueil@cosmabasket.fr

Maj 26 avril 2020

